

INFORMATION AUX PARENTS

PRESTATION DE SERVICE UNIQUE

Elle est mise en place dans toutes les crèches de la Ville depuis Janvier 2010, en accord avec la Caisse d'Allocations Familiales, qui subventionne les différents équipements.

Elle a pour effet trois modes d'accueil :

L'accueil régulier : l'accueil régulier, avec la signature d'un contrat de réservation d'un volume d'heures par semaine. Les parents s'engagent à régler le nombre d'heures qu'ils ont réservé,

Ce contrat est révisé chaque année en septembre ou, en cas de changement important de situation familiale, (divorce, chômage, maternité) sur présentation des justificatifs correspondants.

L'accueil occasionnel : L'enfant est présent quelques heures par semaine, en fonction des disponibilités du service.

L'accueil d'urgence : Il permet de recevoir des enfants sans réservation, selon le cas et pour une courte durée.

ATTRIBUTION DES PLACES EN CRECHE

Fonctionnement de la Commission des admissions en crèches

Les places sont attribuées par la commission d'attribution des places, elle est chargée de répondre aux demandes en fonction des places disponibles.

Seuls les dossiers complets sont étudiés en commission.

A l'issue des travaux de cette commission, un courrier de réponse est adressé à chaque famille.

UNE PRE-INSCRIPTION N'IMPLIQUE PAS OBLIGATOIREMENT L'ADMISSION DE L'ENFANT A LA CRÈCHE.

PARENTS VOUS ÊTES PRIÉS DE PRÉVOIR EN PARALLÈLE UNE INSCRIPTION CHEZ UNE ASSISTANTE MATERNELLE.



VILLE DE SCHOELCHER
POLE COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE L'EDUCATION
PETITE ENFANCE

DOSSIER DE PRÉINSCRIPTION CRÈCHE

ANNÉE 2020-2021

PIÈCES A FOURNIR

- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (**pour l'enfant déjà né**)
- La photocopie intégrale du livret de famille ou des livrets de familles,
- 1 Copie des vaccins du carnet de santé à jour selon législation,
- 1 justificatif d'adresse au nom des parents (quittance loyer, eau, EDF ou téléphone de moins de 3 mois),
- 1 attestation d'hébergement
- En cas de divorce copie de l'acte du jugement.

JUSTIFICATIFS DE REVENUS :

- Copie + original des 2 derniers bulletins de salaire + le bulletin du mois de décembre de l'année 2019 des 2 parents,
- Attestation de CAF datant du mois de l'inscription,
- Certificat de scolarité pour les parents étudiants ou en formation pour l'année en cours, **puis un certificat de scolarité vous sera demandé en septembre**,
- Justificatif de perception ou de non perception de bourses d'études,
- Copie intégrale de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2019 (sur les revenus de l'année 2018) des 2 parents,
- Copie de l'acte du jugement faisant mention du versement de la pension alimentaire (en l'absence de justificatifs).
- copie du Kbis pour les créateurs d'entreprise

PÉRIODE ET LIEU DE REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers devront être envoyés par mail à l'adresse preinscription.creche@mairie-schoelcher.com

Du 29 juin au 5 juillet 2020

- ☞ TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ
- ☞ EN CAS D'ABSENCE DE JUSTIFICATIFS DE RESSOURCES, LE TARIF RETENU SERA LE TARIF MAXIMUM.
- ☞ LE DOSSIER D'INSCRIPTION SERA RÉACTUALISÉ ET COMPLÉTÉ A LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020 PUIS CHAQUE TRIMESTRE.

Nous soussignons, Monsieuret Madame
déclarons exacts les renseignements portés sur ce dossier.

Schoelcher, le

Père

Mère

FICHE FAMILLE

RESPONSABLE LÉGAL 1

M. Mme

Nom (s) (suivi du nom d'épouse s'il y a lieu) :
Prénom (s) :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :

Adresse :

Si hébergement précisez « CHEZ » ou « S/C ».

Dom. ☎ : Prof ☎ : Port 📠 :

Mail @ :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Profession : Employeur :

CSP : Sans profession Etudiant

RESPONSABLE LÉGAL 2

M. Mme

Nom (s) (suivi du nom d'épouse s'il y a lieu) :
Prénom (s) :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :

Adresse :

Si hébergement précisez « CHEZ » ou « S/C ».

Dom. ☎ : Prof ☎ : Port 📠 :

Mail @ :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Profession : Employeur :

CSP : Sans profession Etudiant

SITUATION FAMILIALE

Célibat. Marié Div. Séparé (é)

Vie maritale Pacés Veuf (ve) En instance de divorce

Allocataire : Père Mère N° allocataire :

Autre à préciser :

Nombre d'enfants à charge vivant sous le même toit :

ENFANT

Nom :

Prénom (enfant né) :

Sexe : garçon fille Nationalité :

Date et lieu de naissance :

Département :

Date présumée de naissance :

Date d'admission souhaitée :

CRÈCHE MUNICIPALE SOUHAITÉE

Choix 1 : Anse Madame choix 2 : Anse Madame
Fond Lahaye Fond Lahaye

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
De :	De :	De :	De :	De :
A	A	à	à	A
NH.....
Total heures hebdomadaires ne dépassant pas 50h/semaine :				

OBSERVATION :
.....

ESPACE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION DU SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

DECISION DE LA COMMISSION DES ADMISSIONS DU.....

FAVORABLE DÉFAVORABLE LISTE D'ATTENTE

CRÈCHE DE L'ANSE MADAME CRÈCHE DE FOND LAHAYE

TARIF PREVISSIONNEL :€/ heure
.....€/ mois

OBSERVATIONS :
.....

SCHOELCHER, le

Le Maire ou son représentant